

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GRANGE L'ÉVÊQUE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 FEVRIER 2008

Étaient présents sous la présidence de Monsieur Raynald Royère :

Mesdames et Messieurs Jean Paul Fauconnet, Philippe Fromont, Jean-Michel Berthelot, titulaires.
Mesdames Christine Robillard, Odile Le Faou et Marie-Andrée Bourdouleix, Messieurs Kanaroski, et Philippe, suppléants.

Absents excusés :

Dominique Picard donne pouvoir à Marie-Andrée Bourdouleix

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Paul Fauconnet.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité, il est ensuite passé à l'ordre du jour :

1/ VOTE DU BUDGET 2008

Le comité syndical vote à l'unanimité le budget tel que proposé par le président et qui est arrêté en fonctionnement à la somme de 110 080 €. Cette somme permet de couvrir les charges d'entretien courantes du hameau. Le président précise que les investissements sont depuis le 1^{er} janvier 2008 repris par les communes respectives propriétaires de leur patrimoine.

Il rappelle par ailleurs que les membres élus au syndicat après les élections municipales seront amenés à travailler sur le projet de modification des statuts du syndicat pour refixer les règles du fonctionnement et de financement des communes membres.

2/ ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Le comité syndical accepte d'attribuer à l'association de loisirs et de détente de Grange l'Évêque, une subvention de 110 € au titre de son fonctionnement 2008.

QUESTIONS DIVERSES :

- Mme Bourdouleix s'inquiète de la présence importante de gens du voyage le long du CD. Le président lui répond qu'ils sont implantés sur le territoire de Barberey-St-Sulpice.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 h15.

Le Président,

Raynald ROYERE